



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE FRANÇOIS
AUX PARTICIPANTS À LA XXIX^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE
ORGANISÉE PAR LE CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PASTORALE DE LA SANTÉ
SUR LE THÈME : « ANIMER L'ESPÉRANCE POUR LES PERSONNES ATTEINTES DES
TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE »**

*Salle Paul VI
Samedi 22 novembre 2014*

[Multimédia]

Chers frères et sœurs, merci pour votre accueil!

Je vous accueille volontiers au terme de votre XXIX^e Conférence internationale et je vous remercie d'avoir voulu réaliser une initiative pleine de mérite et actuelle, consacrée à un thème complexe tel que l'autisme.

Je vous salue avec affection, vous tous qui êtes venus participer à cette rencontre, centrée sur la prière et le témoignage, avec les personnes atteintes de troubles du spectre autistique, leurs familles et les associations de ce domaine.

Ces troubles constituent l'une des fragilités qui touchent de nombreux enfants et, par conséquent, leurs familles. Ils représentent l'un des domaines qui interpellent directement les responsabilités des gouvernements et des Institutions, sans oublier bien sûr celle des communautés chrétiennes.

L'engagement de tous est nécessaire pour promouvoir l'accueil, la rencontre, la solidarité, dans une action concrète de soutien et de promotion renouvelée de l'espérance, contribuant ainsi à rompre l'isolement et, dans de nombreux cas, également les stigmatisations qui pèsent sur les personnes atteintes de troubles du spectre autistique, et souvent aussi sur leurs familles.

Il s'agit d'un accompagnement qui n'est ni anonyme, ni impersonnel, mais qui entend avant tout

écouter les véritables exigences qui jaillissent des profondeurs d'une pathologie qu'il est souvent difficile non seulement de diagnostiquer, mais — surtout pour les familles — d'accepter sans honte ni repli dans la solitude. C'est une croix.

Dans l'assistance aux personnes atteintes des troubles du spectre autistique, il est donc souhaitable de créer, sur le territoire, un réseau de soutien et de services, complet et accessible, qui outre les parents, interpelle aussi les grand-parents, les amis, les thérapeutes, les éducateurs et les agents de la pastorale. Ces figures peuvent aider les familles à surmonter la sensation qui peut parfois apparaître, d'insuffisance, d'inefficacité et de frustration.

Je remercie donc pour l'action accomplie chaque jour par les familles, par les groupes paroissiaux et par les diverses associations qui sont représentées ici aujourd'hui et dont nous avons écouté des témoignages significatifs et émouvants. Je leur adresse à tous ma reconnaissance personnelle, ainsi que celle de toute l'Eglise.

J'encourage en outre le travail important des experts et des chercheurs, afin que l'on découvre au plus tôt des thérapies et des instruments de soutien et d'aide pour soigner et, surtout, pour prévenir l'émergence de ces troubles. Tout cela dans l'attention due aux droits des malades, à leurs besoins et à leurs potentialités, en sauvegardant toujours la dignité dont est revêtue chaque personne.

Chers frères et sœurs, je vous confie tous à la protection de la Vierge, et je vous remercie de tout cœur pour vos prières. A présent, tous ensemble, prions la Bienheureuse Vierge Marie pour tous les agents de la santé, pour les malades, et recevons la bénédiction [Je vous salue Marie... Bénédiction...].

A présent également, tous ensemble, prions pour l'âme du cardinal Angelini, qui a été le fondateur de ce Conseil pontifical pour la pastorale des services de la santé, celui qui a commencé cette œuvre de service de l'Eglise, et que le Seigneur a rappelé à Lui cette nuit [Notre Père... Je vous salue Marie... Gloria Patri... Requiem aeternam...].